



Résiliation contrat telephone mobile orange

Par **jacky rorive**, le **30/11/2009** à **10:30**

Bonjour,

J'ai pris un abonnement il y a un an chez orange mobile, depuis j'ai reçu plusieurs coups de tél. ne me concernant pas, de plus chaque mois je reçois un message me notifiant un montant de facture qui n'a aucun rapport avec ma consommation, ce montant ne m'est heureusement pas débité.

Dernier problème en date, j'ai vendu un meuble à une personne à laquelle j'ai donné mon n° de tél., cette personne a regardé sur l'annuaire inversé (vérification normale vu les arnaques actuelles) surprise mon n° concerne une autre personne

La vente ne s'est pas faite!!

Ce dernier évènement a suffi pour que je décide de résilier mon abonnement seulement je me suis engagé pour 2 ans, ces problèmes peuvent-ils être une cause de résiliation anticipée.

Merci pour votre aide

Par **jeetendra**, le **30/11/2009** à **10:50**

Bonjour, les motifs que vous invoquez ne suffiront pas pour prétendre à la résiliation de votre abonnement téléphone mobile, relisez les conditions générales de votre contrat chapitre résiliation (tout y est), cordialement.